



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement de l'avenue de la Libération, avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

DEL-2012-145

Numéro de la délibération : 2012/145

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/12/2012

Date de convocation du conseil : 13/12/2012

Date d'affichage de la convocation : 13/12/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par Mme Françoise RAMEL, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Était absente : Mme Laëtitia LE DOARÉ.

Aménagement de l'avenue de la Libération, avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

Rapport de Henri LE DORZE

Le conseil municipal du 8 février 2012 a approuvé le projet d'aménagement de l'avenue de la libération ainsi que le plan de financement prévisionnel.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à la SARL Nicolas associés, par décision du 23 septembre 2011.

Considérant que dans le cadre des marchés de travaux, les offres présentées par les entreprises retenues sont supérieures aux prévisions et passent de **1 337 793 € HT** à **1 860 227 € HT** (CAO du 21 septembre 2012),

Le montant prévisionnel de rémunération de la maîtrise d'oeuvre confiée à **la SARL NICOLAS ASSOCIES, 32 rue du Caire, 56300 Pontivy**, passe de **46 500 € HT** à **64 658.09 € HT**, soit un avenant de **18 158.09 € HT**, soit **21 717.07 € TTC**.

Ce montant est calculé sur un pourcentage du montant des travaux dans le cadre d'un marché à prix unitaires. Il est donc appelé à évoluer selon les quantités exactes réalisées.

Suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 12 décembre 2012,

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir et d'autoriser le Maire à le signer,

La délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL

Se sont abstenus : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine

LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 20 décembre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**